



***Le 13 janvier dernier, les Fédérations Syndicales représentatives CGT, UNSA, SUD-Rail, CFTD ont déposé une Demande de Concertation Immédiate auprès de la Direction SNCF, portant sur l'avenir du Service Public SNCF, du Fret, au regard du budget 2011, sur la situation des effectifs avec la suppression envisagée de 1 800 emplois cette année, sur la politique salariale et sur le dossier retraites, avec l'ambition que s'ouvrent des négociations efficaces et productives.***

## **DCI Nationale**

### **Compte rendu de la réunion du 17 janvier 2011**

En préalable, la CGT est intervenue pour souligner le caractère particulièrement dégradé du dialogue social dans l'entreprise. A l'attitude provocatrice et revancharde lors du conflit de l'automne dernier portant, entre autres, sur la réforme des retraites, s'est ajouté le vote favorable des représentants de la Direction SNCF au Conseil d'Administration de la CPRP SNCF, sur le décret déclinant la loi dans le régime spécial avec des dispositions particulièrement régressives.

De plus, les déclarations médiatiques du Président de la SNCF contre le droit de grève et pour abaisser la réglementation du travail, contribuent à exacerber un climat de défiance des cheminots à l'égard de l'entreprise.

Dans le même temps, les incidents et la multiplication des dysfonctionnements sont révélateurs des politiques mises en œuvre et génèrent souffrance, mal-être et dégradation sans précédent des conditions de vie et de travail des cheminots.

Le service rendu aux usagers, l'emploi et les salaires sont aujourd'hui variables d'ajustement d'une stratégie financière destinée à satisfaire les agences de notations. Pour la CGT, il n'y a pas de fatalité à ces orientations.

---

#### **Sur l'emploi :**

---

La Direction a confirmé ses engagements pris lors de la Table Ronde « Emploi » du 14 janvier, à savoir le rattrapage des 250 recrutements non effectués en 2010 dès le mois de janvier et un calendrier de recrutements permettant d'atteindre les 3500 embauches à l'horizon du 1er septembre.

Au-delà des doutes sur la capacité à réaliser les 1000 recrutements permettant d'atteindre les 4500 budgétisés sur les 3 derniers mois de l'année 2011, la CGT a réaffirmé l'insuffisance du budget sur le volet emploi, au regard des besoins pour assurer une réelle qualité de service et améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots. La Direction se doit d'apporter d'autres réponses rapidement.

---

#### **Sur les salaires :**

---

La CGT a fait constater à la Direction SNCF que l'inflation se situait à 1,8% pour l'année 2010, alors que les cheminots n'ont bénéficié que de +0,9% sur la même période.

Cette situation entraîne une nouvelle perte du pouvoir d'achat et confirme la politique d'austérité salariale mise en œuvre dans l'entreprise.

La Direction confirme une Table Ronde « Salaires » aux alentours du 15 février.

La CGT a condamné l'annonce du Président sur le versement « d'un dividende salarial » suite aux résultats de 2010, annonce qui est à mille lieux des exigences salariales des cheminots.

Ce n'est pas d'une somme à un instant T que les agents ont besoin, mais bien de mesures pérennes permettant d'améliorer au quotidien leur pouvoir d'achat et de contribuer au calcul de la pension de retraite et au financement de la protection sociale.

La Direction a annoncé que le dividende serait déconnecté de la politique salariale et des discussions 2011.

La CGT a exigé que la Table Ronde se traduise par une véritable négociation et non un simulacre de discussions guidé par un chantage à la signature pour entériner une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des cheminots.

**En ce sens, la CGT appelle les cheminots à signer massivement la pétition salariale unitaire (CGT, UNSA, SUD-Rail), pour peser réellement sur le contenu de la Table Ronde.**

---

### **Sur le dossier retraites :**

---

La Direction SNCF a justifié son vote favorable sur le décret retraites par son obligation d'entreprise publique d'être en accord avec les orientations du Gouvernement.

Comme pour le terme « usagers », la Direction a une lecture à géométrie variable de sa dimension d'entreprise publique.

**Suite à l'intervention de la CGT sur le métier de vendeur** à ce jour non reconnu à pénibilité avérée alors qu'il entre dans les critères, l'entreprise s'est dite disposée à poursuivre la discussion sur la reconnaissance de la pénibilité.

**Sur la situation des cheminots ex-apprentis ou élèves**, la CGT a exigé que la Direction intervienne auprès des Ministères concernés. A suivre.

**Face à une Direction SNCF et un Gouvernement obnubilés par le résultat comptable et la performance économique, les cheminots doivent amplifier la résistance en s'inscrivant dans toutes les initiatives revendicatives qui seront engagées dans les semaines à venir pour porter nos exigences.**